

**EFE GET 2** 

### **SESSION 2019**

### CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : GÉNIE ÉLECTRIQUE Option : ÉLECTROTECHNIQUE ET ÉNERGIE

### **EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

Durée: 4 heures

Calculatrice électronique de poche - y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique — à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il lui est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

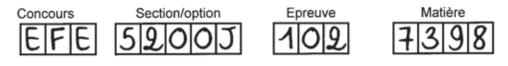
NB: La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de porter quelque signe d'identification que ce soit.

### INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :



► Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :



### **DOSSIER SUJET**

### Extension de la ZAC\* de La Fleuriaye à Carquefou

\* ZAC : Zone d'aménagement concerté



Cette épreuve est composée de trois dossiers :

Durée conseillée

- Le dossier sujet avec une présentation et trois parties indépendantes :
  - Partie A: Organisation des PFMP dans le cadre de la liaison Bac Pro BTS 1h30
  - Partie B : Élaboration d'une séquence pédagogique

1h45

• Partie C : Exploitation pédagogique du site de La Fleuriaye

0h45

- Le dossier réponses (DR1 à DR3)
- Le dossier ressources (DRES1 à DRES15)

### Conseils aux candidats :

Les différentes parties du sujet sont indépendantes. De nombreuses questions sont ellesmêmes indépendantes. Une lecture attentive de l'ensemble du sujet est conseillée avant de composer.

Les candidats sont priés de rédiger sur copie d'examen et sur les documents réponses. La qualité de l'expression écrite et la clarté des réponses (utilisation d'une forme adaptée pour présenter le raisonnement, justification) seront prises en compte dans l'évaluation.

### But de l'épreuve :

## **QUARTIER DE LA FLEURIAYE**

### Partie A:

Organisation des

PFMP dans le cadre de

la liaison Bac Pro - BTS

### Vous devez être capable :

- de planifier les PFMP afin de faciliter les échanges entre le Bac Pro MELEC et le BTS électrotechnique;
- d'analyser un bilan de compétences dans le cadre de la liaison Bac Pro – BTS;
- mettre en place une pédagogie différenciée.

### Partie B:

Élaboration d'une

séquence pédagogique

### Vous devez être capable :

- d'élaborer un scénario pédagogique de la séquence ;
- d'élaborer une séance pédagogique ;
- d'élaborer une grille d'évaluation avec des indicateurs de réussite.

### Partie C:

**Exploitation** 

pédagogique du site de

La Fleuriaye

### \_\_

Vous devez être capable :

- d'organiser une visite ;
- d'analyser un bilan de compétences en vue de préparer l'annexe pédagogique d'une convention de stage.

### Contexte de l'épreuve :

Vous êtes nommé en tant que professeur d'électrotechnique au lycée polyvalent AVENIR dans l'académie de NANTES.

Vous faites partie de l'équipe disciplinaire du domaine professionnel Bac Pro MELEC (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) composée de trois professeurs.

Pour cette section, les effectifs se répartissent comme suit :

Seconde: 24 élèves; Première: 24 élèves; Terminale: 20 élèves.

Votre service en baccalauréat professionnel MELEC se décompose de la façon suivante :

12 heures avec un groupe de terminale ;

6 heures avec un groupe de seconde.

### PARTIE A - Organisation des PFMP dans le cadre de la liaison Bac Pro - BTS

### Mise en situation

Lors du conseil d'enseignement de fin d'année auquel vous participez, l'équipe pédagogique prépare la planification des PFMP (période de formation en milieu professionnel) pour l'année scolaire suivante.

Dans le cadre du projet académique 2018-2022 "Des ambitions partagées... sur les chemins de la réussite", l'équipe pédagogique envisage d'activer différents leviers afin de favoriser la liaison Bac Pro – BTS :

- Présentation des filières post-bac en collaboration avec les professeurs de STS (section de technicien supérieur);
- Immersion des élèves souhaitant poursuivre des études dans la filière STS de leur choix ;
- Participation des élèves de terminale à certaines activités, notamment l'épreuve d'organisation de chantier, en partenariat avec la filière STS électrotechnique située dans le même établissement.

Les PFMP seront validées en conseil d'administration pour autoriser le chef d'établissement à signer les conventions de stage.

- □ DRES1 Planification partielle des PMFP
- □ DRES2 Extrait de l'arrêté du 10 février 2009
- □ DRES3 Projet académique 2018-2022 (extrait)
- DRES4 Profil des élèves : Bilan de compétences / Projet d'orientation
- DRES12 Référentiel Bac Pro MELEC : Matrice tâches professionnelles/compétences

### A.1: Organisation générale des PFMP en Bac Pro MELEC

- **A.1.1. Préciser** les intérêts et les enjeux des PFMP dans le cursus Bac Pro.
- **A.1.2. Préciser** les avantages de la répartition des PFMP choisie par l'équipe pédagogique sur les trois niveaux du Bac Pro MELEC au cours de l'année scolaire.
- **A.1.3. Citer** les avantages et inconvénients de la PFMP décalée en terminale.

### A.2: Dispositif de liaison Bac Pro - BTS

- **A.2.1. Préciser** les objectifs d'un dispositif de liaison Bac Pro BTS.
- **A.2.2.** Dans le projet académique, **identifier** l'ambition, l'axe et l'objectif dans lesquels s'inscrit le dispositif de liaison Bac Pro BTS.

### A.3: Positionnement de la PFMP manquante

- **A.3.1.** À partir de la planification partielle des PFMP, **déterminer** le nombre de semaines restant à positionner selon la durée réglementaire fixée par l'arrêté du 10 février 2009.
- **A.3.2. Positionner**, sur le document réponse DR1, les semaines de PFMP manquantes en terminale. **Justifier** votre choix.

### A.4 : Organisation de la PFMP décalée autour des vacances de Noël

L'équipe pédagogique de la classe de terminale Bac Pro souhaite utiliser la PFMP décalée pour mettre en place, d'une part, de l'accompagnement pour les élèves ayant un projet de poursuite d'études et, d'autre part, du <u>soutien</u> pour les élèves "fragiles". Pour les élèves souhaitant poursuivre des études mais présentant des difficultés, la priorité sera donnée au soutien en vue de l'obtention du diplôme.

Sur le planning, ci-dessous, les groupes 1 et 2 (partant en PFMP décalée en terminale) seront composés d'élèves issus de la classe selon l'analyse de leur bilan de compétences et leur projet d'orientation.

			Octo	bre		Nove	mbre	!		Déce	mbre			J	anvie	r		F	évrie	r
			43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
			TOUS	SAINT								NC	ËL						HIV	/ER
EC	Seconde																			
: Pro MELEC	Première				PFMF	)														
Вас								PFMP												
	Terminale	G2													PF	MP				

Concernant les poursuites d'études, les élèves devront respecter le calendrier de la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur « Parcoursup » :

- à partir du 14 janvier : information sur le fonctionnement de Parcoursup ;
- du 21 janvier au 12 mars : inscription et saisie des vœux ;
- jusqu'au 31 mars inclus : finalisation des dossiers et confirmation des vœux.

Un salon du lycéen et de l'étudiant est organisé dans la ville du 6 au 9 décembre (semaine 49).

- **A.4.1.** D'après la planification de la PFMP décalée autour des vacances de Noël, **relever** le nombre de semaines d'enseignement à effectif réduit dont bénéficiera chaque groupe d'élèves de terminale.
- **A.4.2.** Après analyse de son profil, **indiquer** si Pierre (élève n°6) doit plutôt intégrer le groupe d'accompagnement à la poursuite d'études ou celui du soutien. **Justifier** votre réponse.
- **A.4.3.** Au regard des profils des élèves, **compléter** sur le document réponse DR1 la composition des groupes G1 et G2, **préciser** le nombre d'élèves et **identifier** chacun des groupes.
- **A.4.4.** Pour le groupe d'<u>accompagnement</u> à la poursuite d'études, **expliquer** en quoi il est judicieux de planifier la PFMP en janvier.
- **A.4.5. Proposer** des activités pour le groupe d'<u>accompagnement</u> à la poursuite d'études en enseignement professionnel, en enseignement général et la collaboration entre ces deux domaines.
- **A.4.6.** Pour Nicolas (élève n°1), **proposer** des activités de <u>soutien</u> en enseignement professionnel au regard de son bilan de compétences.
- **A.4.7.** En dehors des activités de soutien et d'accompagnement, chaque élève de terminale pourra-t-il participer à l'épreuve d'organisation de chantier en BTS comme prévu dans le dispositif de liaison Bac Pro BTS ? **Justifier** votre réponse.

### PARTIE B - Élaboration d'une séquence pédagogique

### Mise en situation

Dans le cadre de la liaison Bac Pro – BTS, l'équipe pédagogique souhaite faire participer les élèves de terminale Bac Pro MELEC en tant qu'ouvriers (exécutants électriciens) lors de l'épreuve d'organisation de chantier en BTS électrotechnique.

L'équipe pédagogique Bac Pro MELEC envisage d'utiliser ce temps fort pour élaborer une situation de formation d'une complexité de niveau Bac Pro.

L'équipe pédagogique de STS électrotechnique fournit le plan de déroulement de l'épreuve d'organisation de chantier dans lequel sont précisés la planification des différentes phases de l'épreuve et le nombre d'ouvriers nécessaires lors de la phase de réalisation des chantiers.

La planification des chantiers et la préparation des fiches de chantier (inventaire du matériel, réservation de l'outillage, répartition des tâches par ouvrier, plan particulier de sécurité et de protection de la santé, etc.) seront réalisées par les étudiants/apprentis BTS électrotechnique lors de la première phase de l'épreuve. Certains documents pourront être mis à votre disposition en vue de préparer les élèves de terminale à l'opération de réalisation.

Une visite préparatoire sera organisée pour les élèves de terminale au moment de la première phase de l'épreuve. À cette occasion, chacun des élèves prendra connaissance du chantier sur lequel il opérera et pourra échanger avec les étudiants/apprentis BTS électrotechnique sur l'organisation du chantier.

- DRES5 Référentiel BTS électrotechnique : Épreuve d'organisation de chantier
- DRES6 Plan de déroulement de l'épreuve d'organisation de chantier
- DRES7 Calendrier de la séquence pédagogique de chantier en Bac Pro MELEC
- DRES8 Cahier des charges d'un chantier BTS électrotechnique
- DRES10 Référentiel Bac Pro MELEC : Description des tâches professionnelles
- DRES11 Référentiel Bac Pro MELEC : Liste des compétences
- DRES12 Référentiel Bac Pro MELEC : Matrice tâches professionnelles/compétences
- DRES13 Référentiel Bac Pro MELEC : Définition des compétences
- DRES14 Référentiel Bac Pro MELEC : Unités constitutives du diplôme

### B.1 : Analyse du déroulement de l'épreuve de chantier BTS

- **B.1.1.** Au regard du plan de déroulement de l'épreuve d'organisation de chantier, **relever** le nombre de chantiers prévus pour évaluer l'ensemble des étudiants et des apprentis en BTS électrotechnique.
- **B.1.2.** Au regard du plan de déroulement de l'épreuve d'organisation de chantier et/ou selon le référentiel BTS électrotechnique, **citer** les différentes phases de déroulement de l'épreuve.
- **B.1.3. Préciser** la phase de l'épreuve d'organisation de chantier qui permettra aux élèves de terminale Bac Pro de participer en tant qu'ouvriers.

### B.2 : Élaboration du scénario pédagogique de la séquence

Le DDFPT (directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques) organise le calendrier de la séquence pédagogique (cf. dossier ressources) en fonction du plan de déroulement de l'épreuve d'organisation de chantier en BTS.

L'équipe pédagogique STS électrotechnique vous transmet un des cahiers des charges de chantier (cf. dossier ressources).

- **B.2.1.** Au regard du calendrier de la séquence pédagogique de chantier, **identifier** et **nommer** chacune des séances de la situation de formation.
- **B.2.2. Préciser** les activités du référentiel MELEC qui seront exploitées lors de cette situation de formation.
- **B.2.3.** Compléter l'encadré "Contexte professionnel" de la situation de formation sur la fiche contrat du document réponse DR2.
- **B.2.4.** Dans les activités partagées entre les apprenants de BTS électrotechnique et de Bac Pro MELEC, **choisir** les tâches professionnelles qui seront confiées aux élèves de Bac Pro. **Compléter** l'encadré "Activités / Tâches professionnelles" de la séquence de chantier sur le document réponse DR2.
- **B.2.5.** Compléter la fiche contrat, sur le document réponse DR2, en identifiant les compétences essentielles à la réalisation des tâches professionnelles visées.

### B.3 : Élaboration des séances de préparation et de réalisation de chantier

- **B.3.1.** À partir du cahier des charges de chantier fourni en exemple, **proposer** des activités professionnelles relatives à la <u>séance de préparation du chantier</u> que vous pourriez demander aux élèves.
- **B.3.2. Proposer** le déroulement des activités qui figurera sur le document remis aux élèves pour la <u>séance de réalisation</u>.

### B.4 : Élaboration de la grille d'évaluation de la séquence

Les professeurs de terminale Bac Pro doivent préparer une grille d'évaluation commune pour les élèves avec des indicateurs de réussite observables.

Seules les compétences C1, C4, C10, C11 et C12 seront évaluées dans la séquence.

**B.4.1.** Pour chacune des compétences visées, **concevoir** une grille complète faisant apparaître les critères d'évaluation retenus et les indicateurs de réussite, en prenant modèle sur la trame suivante :

Compétence	
Critères d'évaluation	Indicateurs de réussite

**B.4.2. Préciser** quelles sont les unités constitutives du Bac Pro MELEC concernées par cette situation d'évaluation. **Justifier** votre réponse.

### PARTIE C - Exploitation pédagogique du site de La Fleuriaye

### Mise en situation

À l'occasion de la visite en entreprise de Sarah (élève n°10) lors de la précédente année scolaire en classe de première, un professeur a récupéré le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) du bâtiment tertiaire Cécodia construit sur le site de La Fleuriaye.

Le retour d'expérience de l'élève à l'issue de sa PFMP montre également tout l'intérêt de l'ensemble du site de La Fleuriaye :

- Postes de distribution publique HTA/BT ;
- Branchements collectifs (colonnes électriques montantes dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires);
- Production photovoltaïque généralisée sur l'ensemble des bâtiments du site de La Fleuriaye avec injection sur le réseau électrique basse tension;
- Éclairage des espaces publics ;

professionnel

- Éclairage des parkings des bâtiments tertiaires géré par horloge astronomique et luminaires à LED gradables;
- Contrôle d'accès des bâtiments tertiaires :
- Système de sécurité incendie dans les bâtiments ;
- Bornes de recharge des véhicules électriques sur domaines publics et privatifs ;
- Système KNX pour la gestion des stores et volets roulants et de l'éclairage DALI dans les bâtiments tertiaires :
- Efficacité énergétique des bâtiments labellisés PASSIVHAUS.

DRES1	Planification partielle des PFMP
DRES4	Profil des élèves : Bilan de compétences / Projet d'orientation
DRES9	Secteurs d'activité du Bac Pro MELEC
DRES12	Référentiel Bac Pro MELEC : Matrice tâches professionnelles/compétences
DRES15	Convention relative à la formation en milieu professionnel des élèves de lycée

### C.1 : Potentiel pédagogique du site de La Fleuriaye

Le professeur souhaite exploiter cette PFMP pour élaborer une séquence pédagogique.

**C.1.1. Expliquer** en quoi le site de La Fleuriaye pourrait être un support riche pour une exploitation pédagogique en Bac Pro MELEC.

### C.2 : Organisation de la visite du site de La Fleuriaye

Le professeur envisage la visite du quartier de La Fleuriaye pour contextualiser une séquence pédagogique en terminale entre les vacances d'hiver et de Pâques (semaines 09 à 14).

À l'occasion de cette visite, les élèves se rendront sur deux chantiers en cours de réalisation.

Le déplacement doit faire l'objet d'une demande de financement auprès du gestionnaire de l'établissement, d'un vote au CA (conseil d'administration) et d'une communication aux parents.

Le prochain CA se tenant la semaine 39, le chef d'établissement vous demande de rédiger une fiche de projet pédagogique qui sera présentée aux membres du CA pour le vote. Il vous demande également de formuler une note d'information à destination des parents d'élèves.

- **C.2.1.** D'un point de vue pédagogique, **définir** la semaine la plus appropriée pour organiser la visite. **Justifier** votre réponse.
- **C.2.2. Rédiger** un argumentaire pour accompagner la fiche de projet pédagogique destinée au CA.
- **C.2.3. Lister** les différents points qui doivent figurer dans la note d'information destinée aux parents d'élèves.

### C.3 : Préparation de l'annexe pédagogique de la convention de stage

Lors de sa prochaine PFMP en terminale, l'élève Sarah retournera dans la même entreprise qui doit réaliser et mettre en service toute l'installation électrique – courants faibles et courants forts – du second bâtiment tertiaire Cécodia, en construction sur le site de La Fleuriaye.

Vous devez préparer l'annexe pédagogique de la convention relative à la prochaine PFMP de Sarah dans l'entreprise, en précisant au tuteur les tâches professionnelles qui lui seront confiées prioritairement et les compétences qui seront mobilisées.

- **C.3.1. Préciser** le rôle de l'annexe pédagogique.
- **C.3.2.** Au regard du bilan de compétences de Sarah (élève n°10), **relever** les compétences prioritaires à évaluer en entreprise. **Expliquer** votre démarche.

Dans le cadre de l'installation électrique du bâtiment Cécodia, le tuteur propose plusieurs possibilités d'activité pour Sarah :

- Proposition 1: Réalisation de la distribution électrique du tableau commun pour les services généraux;
- <u>Proposition 2</u>: Réalisation de la distribution électrique d'un bureau (alimentation des prises de courant, gestion d'éclairage);
- <u>Proposition 3</u>: Réalisation et mise en service de la commande des stores extérieurs orientables comprenant la programmation des cycles d'ouverture et fermeture ;
- Proposition 4: Réalisation et mise en service de l'installation d'éclairage sur le parking du second bâtiment Cécodia comprenant le réglage du cycle d'éclairage par horloge astronomique.
- **C.3.3.** Au regard des propositions du tuteur <u>et</u> compte tenu des compétences identifiées précédemment :
  - **choisir** les principales tâches professionnelles et compétences que vous retiendrez pour compléter l'annexe pédagogique. **Justifier** votre choix.
  - choisir, parmi les quatre propositions du tuteur, celle(s) qui correspond(ent) aux objectifs visés. Justifier votre choix.
- **C.3.4. Compléter** l'annexe pédagogique sur le document réponse DR3.

### DOSSIER RESSOURCES

### **Sommaire**

DRES1	Planification partielle des PMFP	2
DRES2	Extrait de l'arrêté du 10 février 2009	3
DRES3	Projet académique 2018-2022	4
DRES4	Profil des élèves : Bilan de compétences / Projet d'orientation	6
DRES5	Référentiel BTS électrotechnique : Épreuve d'organisation de chantier	7
DRES6	Plan de déroulement de l'épreuve d'organisation de chantier	8
DRES7	Calendrier de la séquence pédagogique de chantier	9
DRES8	Cahier des charges d'un chantier BTS électrotechnique	10
DRES9	Secteurs d'activité du Bac Pro MELEC	14
DRES10	Référentiel Bac Pro MELEC : Description des tâches professionnelles	15
DRES11	Référentiel Bac Pro MELEC : Liste des compétences	15
DRES12	Référentiel Bac Pro MELEC : Matrice tâches professionnelles/compétences	16
DRES13	Référentiel Bac Pro MELEC : Définition des compétences	17
DRES14	Référentiel Bac Pro MELEC : Unités constitutives du diplôme	24
DRES15	Convention relative à la formation en milieu professionnel des élèves de lycée professionnel	25

### DRES1 Planification partielle des PMFP

					٩oût			Sente	embre	,		0	ctob	· o			Nove	mhre	,		Déce	mbre	,		_	anvie	r		$\overline{}$
						35		37		39	40	41		43	44	45	_		48	49		51	52	1	2	3	4	5	6
					ÉTÉ										SAINT								=	DËL					
EC		Seconde																											
Bac Pro MELEC		Première															PFMI	Þ											
Bac		Terminale	G1 G2																	PF	MP					PF	MP		
ET	olalie	1ère année	9																										
BTS ET	os alox	2ème anné	ée																Eprei		organis	ation			Sta	age te	chnic	ien	
BTS ET	- Specin	1ère année	9																										
BTS	applie	2ème anné	ée																						Epre		organis antier	ation	
				-	évrie			M					Avril					lai				iin				llet		Ao	
				7	8	9	10	11	12	13	14	15		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
				HIVE	ER							PÂC	UES					,									ÉTÉ		
LEC		Seconde																			PF	MP							
Bac Pro MELEC		Première							PFMI	)																			
Ba		Terminale	G1 G2																										
ET	Oldlie	1ère année	е																			Sta	age rier						
BTS ET	ns alov	2ème anné	ée																										
ET	lissage	1ère année	e																										
BTS ET	appren	2ème anné	ée																										
						Pério	odes	de v	acan	ces so	colair	es o	u d'a	ltern	ance	en e	ntre	orise											

### DRES2 Extrait de l'arrêté du 10 février 2009

### Arrêté du 10 février 2009 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel

NOR: MENE0900061A

Version consolidée au 14 septembre 2018

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 337-54;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2008 relatif à l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lvcée :

Vu les arrêtés du 10 février 2009 relatifs aux programmes de baccalauréat professionnel ;

Vu l'avis du comité interprofessionnel consultatif du 8 décembre 2008 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 17 décembre 2008,

Arrête:

### Article 1

La liste et les horaires des enseignements professionnels et généraux obligatoires dispensés à tous les élèves dans les formations sous statut scolaire conduisant à la délivrance du baccalauréat professionnel sont fixés conformément aux tableaux figurant en annexes 1 et 2 du présent arrêté.

### Article 2

Dans le cadre des enseignements obligatoires précités, des activités de projet sont proposées aux élèves. Elles s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement et peuvent prendre différentes formes, en particulier :

- projet pluridisciplinaire à caractère professionnel ;
- projet spécifique en enseignement général, en enseignement professionnel, en enseignement artistique et culturel ;
- activités disciplinaires et pluridisciplinaires autour de la période de formation en milieu professionnel.

Les projets sont organisés sur une partie du cycle ou de l'année.

### Article 3

Le volume horaire de 152 heures correspondant aux enseignements généraux liés à la spécialité préparée est réparti par l'établissement.

### **Article 4**

Les dispositifs d'accompagnement personnalisé s'adressent aux élèves selon leurs besoins et leurs projets personnels. Il peut s'agir de soutien, d'aide individualisée, de tutorat, de modules de consolidation ou de tout autre mode de prise en charge pédagogique.

Les heures attribuées à chaque division pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être cumulées pour élaborer, dans le cadre du projet de l'établissement, des actions communes à plusieurs divisions.

### Article 5

Au total des heures d'enseignement s'ajoute un volume complémentaire d'heures-professeur de 11 heures 30 minutes hebdomadaires en moyenne pour les activités en groupes à effectif réduit et les activités de projet. Ce volume complémentaire d'heures-professeur est calculé conformément aux dispositions de l'annexe 4 et réparti par l'établissement.

Ce volume complémentaire d'heures-professeur est corrigé pour les spécialités dont les équipements utilisés ou les contraintes d'espace et de sécurité en enseignement professionnel impliquent des groupes de taille adaptée.

### Article 6

Vingt-deux semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), incluant celles nécessaires à la validation du diplôme de niveau V lorsqu'il est préparé dans le cadre du cycle en trois ans, sont prévues sur les trois années du cycle.

La répartition annuelle de ces périodes relève de l'autonomie des établissements. Cependant, la durée globale de la PFMP ne peut être partagée en plus de six périodes et la durée de chaque période ne peut être inférieure à trois semaines.

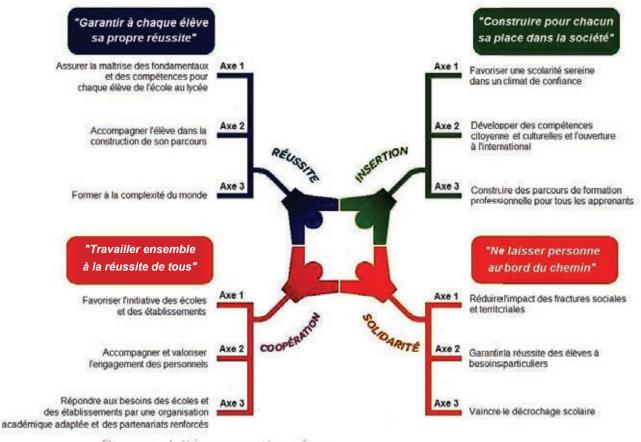
### PROJET ACADÉMIQUE

2018-2022

### "Des ambitions partagées... sur les chemins de la réussite"

Le projet académique structure les actions conduites à tous les niveaux du territoire académique autour de quatre ambitions : RÉUSSITE - INSERTION - SOLIDARITÉ - COOPERATION. Il s'adresse à tous les personnels de l'académie : équipes éducatives, agents administratifs des écoles et des EPLE, personnels exerçant dans les services du rectorat ou des directions académiques en département. Le projet académique se décline chaque année par une feuille de route qui fixe les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre au cours de l'année scolaire.

Dans le cadre de la politique ministérielle ce projet vise à accroître l'équité de notre système éducatif et à développer "l'école de la confiance". Le secrétaire général et le directeur de la pédagogie s'assurent de la cohérence des actions, aidés par des "porteurs d'axes" qui suivent leur mise en œuvre tout au long de l'année.



Des ambitions partagées...

... sur les chemins de la réussite

# RÉUSSITE "Garantir à chaque élève sa propre réussite"



Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée

# OBJECTIF1: Garantir l'acquisition du "lire, écrire, compter et respecter autrui" dans le cadre du socle

- 1. Mettre en cohérence les actions et les innovations pédagogiques pour l'apprentissage des fondamentaux et des compétences. Repérer, mutualiser, diffuser, piloter les bonnes pratiques et forme
- 2. Mettre en cohérence les actions et les innovations apportées par le dispositif CP à 12 pour diffuser dans
- 3. Mettre en œuvre des dispositifs qui favorisent la réussite : dispositif des stages de réussite à tous les niveaux, plan de formation en mathématiques en CM1-CM2 puis au cycle 2, le cadre plus général de l'objectif 100 % de réussite au CP.
- Promouvoir la semaine académique des maternelles, "mathématiques ensemble dans l'académie de Nantes" et les défis lecture.

# OBJECTIF 2 : Prendre en compte, avec exigence et bienveillance, la diversité des élèves de l'école au

- 1. Conforter les pratiques pédagogiques qui explicitent les démarches d'apprentissage pour améliorer les acquis de tous les élèves et prévenir le décrochage scolaire
  - Poursuivre et mettre en cohérence les pratiques de différenciation, de personnalisation et de pédagogie
- Accompagner les transitions: maternelle/CP; CM2/6"; 3/2"\*; lycée/supérieu

# OBJECTIF 3 : Conforter une évaluation au service des apprentissages, lisible et compréhensible par

- 1. Faire des évaluations de CP et 6° de vrais outils de pilotage pédagogique pour garantir une réponse adaptée aux besoins et conforter le dialogue au sein du conseil école-collège.
  - Poursuivre la réflexion sur l'approche collective des modalités d'évaluation (classes sans notes...).
    - Accompagner l'utilisation pertinente et partagée du livret scolaire unique (LSU,

# OBJECTIF 4 : Mettre en place un plan académique sur le travail personnel des élèves

- 1. Accompagner tous les collèges dans la mise en œuvre du programme "devoirs faits."
- Travailler à la mise en œuvre du programme "devoirs faits" dans les écoles à la rentrée 2018. Encourager la réflexion sur le travail personnel de l'élève de l'école au lycée





# RÉUSSITE "Garantir à chaque élève sa propre réussite"



Accompagner l'élève dans la construction de son parcours

# OBJECTIF1: Faciliter, mettre en cohérence et sécuriser les transitions aux différents moments du

- 1. Renforcer la collaboration entre les équipes pédagogiques des baccalauréats professionnels et les sections de technicien supérieur (STS) d'une part, des baccalauréats technologiques et des instituts universitaires de technologie (IUT) d'autre part, afin de poursuivre l'accroissement des taux d'accès et de réussite des bacheliers professionnels et technologiques dans l'enseignement supérieur
- 2. Pérenniser et enrichir les actions qui visent à mieux accompagner les bacheliers dans la construction de leur choix d'études post Bac. Prendre en compte le profii de chaque élève, notamment par l'accompagnement des professeurs principaux, pour assurer des parcours de réussite choisis et ambitieux, quelle que soit l'origine sociale et territoriale des élèves.
- 3. Faciliter l'accès à l'information sur l'orientation au service des élèves, des familles et des équipes éducatives en développant les usages numériques. Mettre en œuvre un espace dédié à l'orientation dans e-fyco

# OBJECTIF 2 : Développer les compétences des élèves à s'orienter dans le cadre du "parcours avenir"

- des élèves en mobilisant, dans chaque établissement, une équipe pédagogique plunidisciplinaire et 1. Accompagner la mise en œuvre des parcours éducatifs qui contribuent à éclairer les choix d'orientation proposer une articulation des parcours à travers l'utilisation de l'application FOLIOS
  - 2. Développer des pratiques originales et individualisées d'accompagnement à l'orientation des élèves su la base des propositions des groupes de travail académiques
- a. mettant en place des supports d'information communs aux deux sphères, éducative et économique calendrier des périodes de stages, annuaires des contacts dans le cadre des Péles de stages... 3. Renforcer la relation école-entreprise (REE) dans l'objectif d'enrichir le "parcours avenir" en :
  - b. repensant la communication entre acteurs de la REE pour mieux accueillir les élèves

# osJectif 3 : Favoriser l'engagement pour donner confiance et libérer l'esprit d'initiative

- tels que les travaux personnels encadrés (TPE), l'aide personnalisée (AP) ou l'éducation morale et civique 1. Développer l'enseignement par projet, en s'appuyant sur des dispositifs ou enseignements transversaux (EMC), pour développer les compétences transversales, la créativité et l'autonomie des élèves, et leur capacité à se projeter dans un avenir en pleine mutation.
- 2. Encourager la prise d'initiative dans des projets menés en établissement tels que les actions de solidarité, les mini-entreprises..., et conforter le "prix de l'engagement"
- Développer l'engagement des jeunes pour l'obtention du certificat de compétences prévention Secours Civiques Niveau 1 (PSC1), et la sensibilisation aux gestes qui sauvent







### DRES4 Profil des élèves : Bilan de compétences / Projet d'orientation

					Bilaı	n de	com	péter	nces						F	Projet	d'orier	ntation	de l'él	ève
	C1	C2	СЗ	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13			втѕ			Vie	Autre
	"	02	03	04	03	00	0,	00	03	010		012	013	ET	CRSA	FED	MS	Autre	active	Autie
Élève N°1 Nicolas	-	++	-	++	-		-	-	+ +	-	-		-						Х	
Élève N°2	+	+	+	+	+	++	NE	+	+	++	+	+	+			Х				
Élève N°3	+	+	-	+	+	+	++	NE	+	+	+	+	++	Х						
Élève N°4	-	+	+	+	+	++	+	+	+	++	+	+	+					BTS SN		
Élève N°5		+		-	-	+	+	NE	+	+		-	+		х					
Élève N°6 Pierre	-	+	+	-		-		+	NE	+	-	-	-	Χ	х					
Élève N°7	+	++	++	+	+	+	+	NE	+	+	+	+	+	Χ						
Élève N°8	++	+	+	++	+	+	+	+	-	+	+	-	+		х					
Élève N°9	-		+	-		+		+	-	-	+		-			Х				
Élève N°10 Sarah	++	+	++	+	+		-	NE	NE	++	+	+	-	Χ	х					
Élève N°11	+	+	-	+	+	+	+	++	++	-	+	+	++				Х			
Élève N°12	++	+	+	+	-	+	+		+	+	+	+	+							Armée
Élève N°13	+	+	-	+	+	+	++	+	+	+	+	+	+	Χ	х					
Élève N°14	+		-	+		-	+	NE	+	-	+	-	-		х				Х	
Élève N°15	++	+	+	+	-	+	NE	+	+	+	+	++	++					втѕ тс		
Élève N°16	+	++	+	++	+	+	++	+	+	+	+	++	+					FC EG	Х	Formation pour reprise d'entreprise avec un associé
Élève N°17	-	+	-	+		+	+		NE	-	+	-	+				Х			
Élève N°18	++	+	+	++	+	+	+	+	+	+	-	+	+	Х						
Élève N°19	-	-	NE	-	+		-	+	NE	+		-	+	Х					Х	
Élève N°20	++	+	+	+	+	+	+	++	+	+	-	+	+				Х			

++ Compétence totalement acquise et transférable
+ Compétence partiellement acquise
- Compétence en cours d'acquisition non stabilisée
-- Compétence non acquise

Compétence non évaluée

BTS ET: BTS Électrotechnique
BTS FED: BTS Fluides, Énergies, Domotique

BTS CRSA: BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques

BTS MS: BTS Maintenance des Systèmes
BTS SN: BTS Systèmes Numériques
BTS TC: BTS Technico-commercial

FC EG: Formation complémentaire Éco-gestion

### DRES5 Référentiel BTS électrotechnique : Épreuve d'organisation de chantier

Brevet de technicien supérieur Électrotechnique

### Épreuve E6.1 : ORGANISATION DE CHANTIER (Unité 6.1) (Coefficient 3)

### 1. FINALITÉS ET OBJECTIFS :

La sous épreuve E6.1, organisation de chantier, permet de vérifier l'aptitude du candidat à :

- gérer la préparation d'un chantier;
- concevoir une procédure d'intervention ;
- diriger une activité de chantier;
- ordonnancer des opérations de maintenance
- intervenir sur une installation.

### 2. MODES D'ÉVALUATION :

2.1 Contrôle en cours de formation : une situation d'évaluation orale et pratique d'une durée maximale de 45 minutes et de coefficient 3.

### Cette situation d'évaluation s'appuie sur :

- L'évaluation de la phase d'organisation et de planification du chantier (d'une durée maximale de 15 minutes et de coefficient 1) permet de vérifier l'aptitude du candidat à :
  - déterminer les différentes tâches (C22);
  - planifier les tâches (C23) :
  - analyser un planning (C25).
- L'évaluation de la phase de pilotage et de suivi de réalisation (d'une durée maximale de 15 minutes et de coefficient 1) permet de vérifier l'aptitude du candidat à :
  - concevoir une procédure (C12);
  - exercer une responsabilité hiérarchique (C29).
- L'évaluation de la phase de réception et de contrôle (d'une durée maximale de 15 minutes et de coefficient 1) permet de vérifier l'aptitude du candidat à :
  - contrôler la conformité d'un produit (C26);
  - ordonnancer des opérations de maintenance (C30);
  - intervenir sur une installation (C31).

### Chaque évaluation est notée sur 20 points. La note globale est ramenée à une note sur 20.

L'évaluation est menée par deux professeurs de génie électrique, membres de l'équipe pédagogique de l'établissement.

A l'issue de l'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury la fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

La fiche d'évaluation du candidat est définie au niveau national et est diffusée aux établissements par les services rectoraux des examens et concours.

L'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- · l'ensemble des documents remis au candidat pour conduire le travail demandé ;
- les documents rédigés par le candidat en vue de l'évaluation ;
- l'évaluation du travail effectué par le candidat, rédigée par l'équipe pédagogique, en termes de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui est attendu (barèmes détaillés et critères d'évaluation);
- une synthèse notée de l'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Sauf indication contraire notifiée au préalable par le jury, seule la fiche d'évaluation lui est transmise.

Le dossier décrit ci-dessus, relatif aux évaluations, est tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération pour les consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations utiles et arrêtera la note.

### DRES6 Plan de déroulement de l'épreuve d'organisation de chantier

### Plan de déroulement de l'épreuve d'organisation de chantier en BTS électrotechnique

emaine	J	our	BTS électrotechnique	Jo	ur	BTS électrotechnique	Besoin en ouvrie
		AM	voie scolaire	Н	AM	par apprentissage	
	L	PM			PM		
	М	AM PM	Organisation et planification des chantiers 1, 2, 3 et 4	М	AM PM		
48	М	AM		М	AM		
	H	PM AM		H	PM AM		
	J	PM		Ľ	PM		
	٧	AM PM		V	AM PM	Dufuia da au autuauria	
	L	AM PM		L	AM PM	Prériode en entreprise	
	М	AM	Pilotage et suivi de la réalisation des chantiers 1 et 2	М	AM		Chantier 1 : 4 ouvrie
	-	PM AM	Filotage et suivi de la fealisation des chantiers 1 et 2	Н	PM AM		Chantier 2:3 ouvrie
49	М	PM		М	PM		
	J	AM PM		l ı ŀ	AM PM		
	v	AM			AM		
	<del> </del>	PM AM			PM AM		
	L	PM			PM		Chantier 3 : 3 ouvrie
	М	AM PM	Pilotage et suivi de la réalisation des chantiers 3 et 4		AM PM		Chantier 4 : 4 ouvrie
50	М	AM PM			AM PM		
		AM		П	AM		
	É	PM AM		$\Box$	PM AM		
	٧	PM		٧	PM		
	L	AM PM		L	AM PM		
	М	AM	Réception et contrôle des chantiers 1 , 2, 3 et 4	м	AM		
-4	$\vdash$	PM AM			PM AM		
51	М	PM		М	PM		
	J	AM PM		J	AM PM		
	٧	AM PM		V	AM PM		
	L	AM			AM	Organisation et planification des chantiers 5, 6 et 7	
	Ē	PM AM		$\vdash$	PM AM		
	М	PM		М	PM		
2	М	AM PM		М	AM PM	Organisation et planification des chantiers 5, 6 et 7	
	J	AM		7	AM		
	v	PM AM		V	PM AM		
	V	PM		ľ	PM		
	L	AM PM			AM PM	Pilotage et suivi de la réalisation du chantier 5	Chantier 5 : 4 ouvrie
	М	AM PM		м	AM PM		
3	М	AM		М	AM	Pilotage et suivi de la réalisation du chantier 6	Chantier 6 : 5 ouvrie
	J	PM AM		H	PM AM		
		PM		H	PM AM		
	٧	AM PM	Stage de technicien	٧	PM		
	L	AM PM	Stage de technicien		AM PM	Pilotage et suivi de la réalisation du chantier 7	Chantier 7 : 4 ouvrie
	М	AM		м	AM		
	-	PM AM		H	PM AM		
4	М	PM		IVI	PM	Réception et contrôle du chantier 5	
	J	AM PM			AM PM		
	٧	AM		V	AM PM		
	L	PM AM			AM	Réception et contrôle du chantier 6	
	_	PM AM		H	PM AM		
	М	PM			PM		
5	М	AM PM		М	AM PM	Réception et contrôle du chantier 7	
	J	AM			AM	neception of controls du Chantier 7	
	Ě	PM AM		H	PM AM		
	٧	PM		٧	PM		

### DRES7 Calendrier de la séquence pédagogique de chantier

				Ca	alend	drier	de la	séq	uen	ce pé	dag	ogiq	ue de	e cha	antie	r en	Bac l	Pro N	/IELE	С		
						Р	rofes	seur	Α							Р	rofes	seur	В			,
Semaine	J	our	Elève 2	Elève 3	Elève X	Elève X	Elève X	Elève X	Elève 1	Elève X	Elève X	Elève X	Elève 11	Elève 13	Elève X	Elève X	Elève X	Elève X	Elève 12	Elève X	Elève X	Elève X
	L	AM PM																				
	М	AM PM	١	/isite pré	paratoi	re chant	iers 1 &	2					٧	isite pr	éparatoi	re chant	iers 3 &	4				
48	М	AM PM													·							
	J	PM	Prépara	ation ch	antier 1								Prépara	ation ch	antier 3							
	٧	AM PM													ļ							
	L	AM PM															ļ	ļ				
	М	AM PM	Réalisa	ition cha	ntier 1								Réalisa	tion ch	antier 3							
49	М	AM PM			ļ																	
	J	AM PM				Prépara	ation ch	antier 2								Prépar	ation ch	antier 4				
	٧	AM PM								PF	MP				ļ	ļ				PF	MP	
	L	AM								iroi	ıpe	1							(	irou	ine	1
	М	AM PM			ļ	Réalisa	tion cha	ntier 2		,,,,,,	·ρc	-				Réalisa	tion cha	ntier 4	,	3100	·ρc	_
50	М	AM PM													ļ							
	J	AM			ļ	ļ										ļ						
	v	AM AM														<u> </u>						
	L	PM AM																				
	М	PM AM																				
51	М	PM AM																				
31	J	PM AM																				
	v	PM AM																				
	L	PM AM										ļ					l					ļ
	М	PM AM																				
2	М	PM AM																				
_	_	PM AM							Visite p	réparat	oire cha	ntier 6							Visite p	réparat	oire cha	antier 7
	v	PM AM																				
	L	PM AM																				
	М	PM AM							Pré	paratio	n chanti	er 6							Pré	paratio	n chanti	ier 7
3	М	PM AM							Réa	alisation	chantie	er 6										
J		PM AM																				
	v	PM AM			PFI	MP									PF	MP						
	L	PM AM					2							,			ว		Ré	alisation	chantie	er 7
	M	PM AM		Ċ	Grou	ihg	_					<u> </u>		(	Grou	ihg	_					
4	М	PM AM																				
•	J	PM AM																				
	v	PM AM																				
	L	PM AM																				
	М	PM AM																				
-	$\vdash$	PM AM																				
5	M	PM AM																				
	,, ]	PM AM																				
	٧	PM		e profes								AM	1		(matiné			PM		éridiem (	<u> </u>	T

### DRES

Académie de Nantes Épreuve E61 : ORGANISATION DE CHANTIER Session 2019

Dénomination du chantier :

Rénovation du système d'éclairage dans les salles de classe 11 et 16

Prénom :

Le circuit d'éc toute la phase

### THÈME DU CHANTIER

La rénovation du système d'éclairage se traduit par le changement des luminaires dans les salles 11 et 16 et l'installation d'un coffret de gestion d'éclairage KNX/DALI.

### MISE EN SITUATION

La réduction des consommations d'énergie des bâtiments constitue un des objectifs du Grenelle de l'environnement. Les orientations gouvernementales concernent la construction neuve, mais des niveaux à atteindre sont également fixés pour les bâtiments existants avec une réduction d'au moins 40 % de la consommation d'énergie et d'au moins 50 % des émissions des gaz à effet de serre dans un délai de 10 ans.

La Région des Pays de La Loire a pour objectif dans les lycées et CFA du 3 x 30 % en

- 30 % d'économies d'énergie
- 30 % d'énergies renouvelables
- 30 % de gaz à effet de serre

Dans la démarche des établissements éco-responsables, le lyoée AVENIR souhaite réduire la facture énergétique dans deux salles de classe par optimisation de l'éclairage en fonction de l'occupation des salles et de l'apport naturel de lumière.

Jusqu'à présent, l'éclairage des salles 11 et 16 était réalisé par des tubes fluorescents d'ancienne génération commandés par un dispositif classique "boutons poussoirs + télérupteur".

Le chantier consiste à :

- Remplacer les luminaires existants par des luminaires fluorescents à ballast électronique DALI permettant un éclairage par gradation. Les nouveaux luminaires seront encastrés dans le faux plafond en respectant le plan d'implantation fourni.
- Installer un coffret de gestion d'éclairage permettant d'alimenter les luminaires soit par circuit de commande actuel depuis le tableau divisionnaire TD1/B, soit par équipement KNX/DALI raccordé au canalis situé dans la salle 11.

Une première phase du chantier, réalisée par les étudiants BTS électrotechnique par voie scolaire, a permis de remplacer les luminaires de la salle 16. Un raccordement provisoire a été mis en attente dans le faux plafond en vue du raccordement définitif dans le coffret de gestion d'éclairage.

BTS ELECTROTECHNIQUE

Epreuve E81: ORGANISATION DE CHANTIER

### CAHIER DES CHARGES

Le circuit d'éclairage de la <u>saile 11 devra être consigné au niveau du tableau TD1/B pendant toute</u> la phase de réalisation du chantier.

Le circuit d'éclairage de la <u>salle 16</u> devra être consigné au niveau du tableau TD1/B <u>au</u> moment du raccordement définitif dans le coffret de permutation.

Les disjoncteurs à consigner se situent dans le tableau TD1/B. Il conviendra de planifier au plus juste l'instant et la durée de la consignation et d'en avertir les personnes risquant d'être perturbée par la consignation.

consignation.

Vous devrez vérifier si des cours auront lieu dans le secteur de la salle 11 le jour de la réalisation du chantier, mercredi 16 janvier 2019, auquel cas vous avertirez les professeurs

la consignation du (des) circuit(s) <u>concerné(s)</u> sera assurée par l'agent , habilité BC, qui vous délivrera alors une attestation de <u>première étape</u> de

technique du lycée, habilité BC,

A votre demande,

L'administration du lycée devra être tenue informée de la gêne occasionnée par le perçage dans le plafond en béton afin qu'elle avertisse l'ensemble de la communauté scolaire. Dans la mesure du possible le perçage aura lieu entre 12h et 14h.

À la fin des travaux, vous devrez rendre les schémas sur lesquels devront clairement apparaître les modifications apportées au cours du chantler afin que le bureau d'étude puisse effectuer la mise à jour des schémas définitifs. La réception du chantier se fera en présence de l'agent technique du lycée.

Vous trouverez dans les pages suivantes :

- les contraintes d'organisation du chantier
- la liste des constituants
- le synoptique du nouveau circuit d'éclairage
- le synoptique du coffret de gestion d'éclairage
- l'étude d'éclairage de la salle 11;
- les photos des divers éléments

Vous trouverez dans le dossier de chantier ;

- les schémas de la distribution électrique (tableau divisionnaire TD1/B);
- les documents constructeurs ;
- la liste du matériel disponible au lycée.

흐드

Vous aurez à disposition :

> le guide d'accompagnement "MS PROJECT"

Chantier Eclairage salle 11 - Sujet docx

1/8

page

page 2/8

Epreuve E61 : ORGANISATION DE CHANTIER

BTS ÉLECTROTECHNIQUE

Epreuve E81 ORGANISATION DE CHANTIER

## Contraintes d'organisation du chantier

La durée des travaux ne devra pas dépasser 7 heures

Vous disposerez d'une équipe permanente de 4 ouvriers exécutants dont les noms vous seront communiqués le jour de la réalisation du chantier. Vous aurez la possibilité de faire appel ponctuellement à 2 intérimaires maxi.

Vous interviendrez en tant que "Responsable de travaux" aux horaires précisés dans le tableau suivant:

Bilan (40 minutes)	11h10 à 11h50	13h45 à 14h25	15h25 à 16h20 Pause 15 min comprise	17h10 à 17h50
Transmission (10 minutes)	11h00 à 11h10	13h35 à 13h45	15h15 à 15h25	X
(100 minutes)	9h05 à 11h00 Pause 15 min comprise	11h00 à 13h35 Pause 'déjeuner' comprise	13h35 à 15h15	15h15 à 17h10 Pause 15 min comprise
NOM Prenom	Apprenti n°1	Apprenti n*2	Apprenti n°3	Apprenti n°4
Rôle	Pilote 1	Pilote 2	Pilote 3	Pilote 4

Vous disposerez d'un délai de 10 mn pour la transmission des consignes à votre successeur.

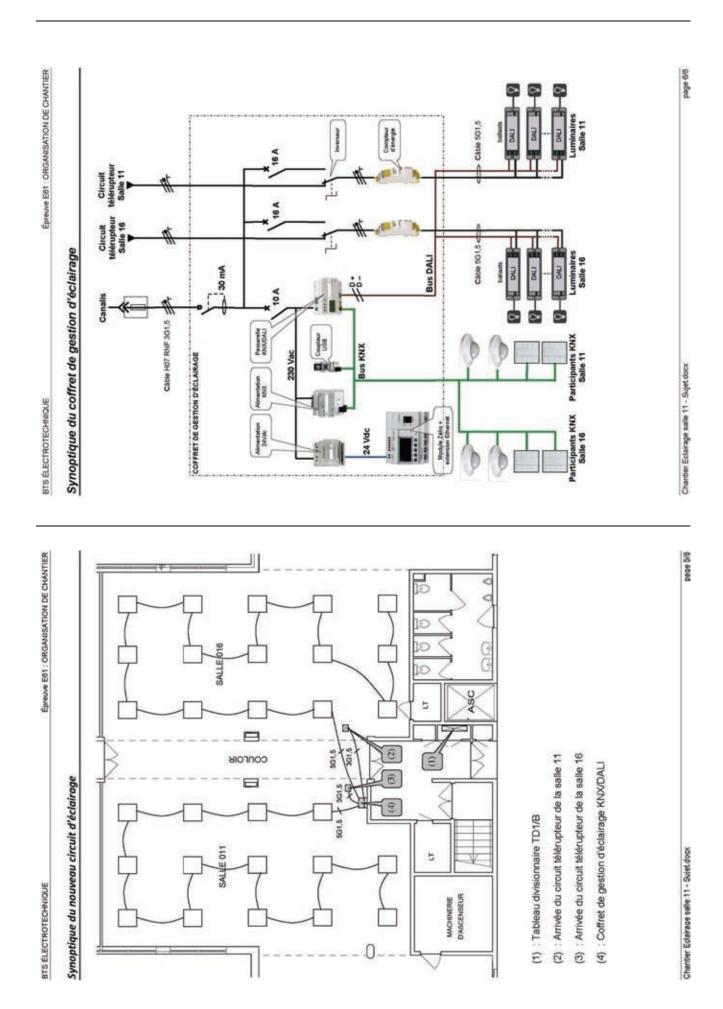
Chaque pilote joue le rôle de chargé de travaux B2V et chaque exécutant placé sous vos ordres celui d'ouvrier habilité B1V.

### Liste des constituants

ligne	Désignation	Caractéristiques	Fabricant	Référence	ê
	acement luminaires salles 011				
100	Luminaires intégrés à commande DAU	4x14W - module 800x800, optique parabolique alu	TRELUX	6024607	4
000	Accessoire fixation luminaire		BIZLINE	710358	ev.
0003	Vis suspentes bêton (bolte 50 vis)		BIZLINE	710175	-
900	Esses (botte de 100)	Acier - 3,4 mm	BIZLINE	071017	-
900	Bolte de dényation	150x105x80	SCHNEIDER	ENN05007	-
900	Cáble R2V 5G1,5 (couronne 100m)			R2V5G1,5C100	100
000	Cáble R2V 3G1,5 (couronne 50 m)			R2V3G1,5C50NXS	8
Coffrets	a de gestion d'éclairage KNX				
800	Coffret Opale	3 rangées x 13 modules	SCHNEIDER	13403	ev
600	Porte transparente Opale	3 rangées	SCHNEIDER	13427	-
010	Semme & clef Opale		SCHNEIDER	13388	+
110	Corps de goulotte (2m)		SCHNEIDER	13525	N
012	Couvercle de goulotte (2m)	250 mm	SCHNEIDER	13526	24
013	Jondion goulatte coffret		SCHNEIDER	13529	2
014	Embout de goulotte		SCHNEIDER	13539	2
015	Support de coffret		SCHNEIDER	13537	-
910	Connecteur Canalis	25 A pour fusibles	SCHNEIDER	KNB25CF5	-
017	Cáble souple 3G1,5 (couronne 50 m)	HO7 RMF 3G1,5		H07RNF3G1,5	8
018	Interrupeur différentiel	IDCLIC XP 2P 40A AC 30mA	SCHNEIDER	23160	-
019	Disjondeur	DT40N 1P+N 16A courbe D	SCHNEIDER	A9N21376	2
020	Disjoncteur	DT40N 1P+N 10A courbe D	SCHNEIDER	A9N21375	-
021	Alimentation de bus KNX	160 mA	SCHNEIDER	MTN684016	+
022	Interface USB DIN		SCHNEIDER	MTN681829	-
623	Passerelle KNX - DALJ	64 luminaires	SCHNEIDER	MTN880191	-
024	Commutation CM clc - 2 positions	2 inverseurs OF OF - 20A	SCHNEIDER	16197	2
025	Alimentation 24 V CC	1,25A	SCHNEIDER	MTN893004	-
920	Compleur d'énergie IEM2000T	40A - 3200 éclairs / WV.h Sortie impulsionnelle (5-35Vdc - 100 impulsiKW.h - durée 120ms)	SCHNEIDER	A9MEM2000T	2
027	Module Zélio		SCHNEIDER	SR3B101BD	-
028	Extension Ethernet pour module Zélio		SCHNEIDER	SR3MET01BD	+

Chantier Eclairage salle 11 - Sujet docx

Exploitation pédagogique d'un dossier technique

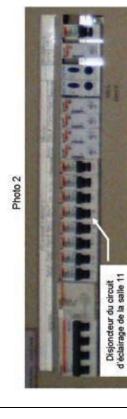


BTS ELECTROTECHNIQUE

page 8/8







BTS ÉLECTROTECHNIQUE	ANIQUE		Épreuv	Épreuve E81 : ORGANISATION DE CHANTIER	N DE CHANTIER
Étude d'éclairage de la salle 11	irage de la s	alle 11			er e
		250 550 550 550 550 550 550 550 550 550	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	5.60 5.60 5.60 5.60 5.60 5.60 5.60 5.60	5.18 5.18 5.18 5.18 7.10 m 7.10 m 7.10 m 7.10 m 7.10 m 7.10 m
0.00 0.75 1.98 Hauteur de la pièce	1.98 2.70 3.51 4 1.98 2.70 m, Haute		no 95 m, Facteur de	11.15 1.	11.15 12.29 13.80 m
Surface	[%] d	E <sub>moy</sub> [IX]	E <sub>min</sub> [lx]	E <sub>max</sub> [lx]	Emin / Emoy
Plan utile	1	470	26	701	0.056
Sol	34	371	34	629	0.083
Plafond	70	107	45	174	0.421
Murs (6)	47	157	15	721	_

page 7/8

Chartier Eclairage salle 11 - Sujet.docx

### DRES9 Secteurs d'activité du Bac Pro MELEC

### Les métiers de l'électrotechnique :

- électricien(ne),
- électrotechnicien(ne),
- · artisan électricien(ne),
- installateur(trice) électricien(ne),
- installateur(trice) domotique,
- technicien(ne) câbleur(se) réseau informatique,
- technicien(ne) fibre optique, réseau, cuivre,
- monteur(se) électricien(ne),
- tableautier(re),
- intégrateur(trice) électricien(ne),
- technicien(ne) de maintenance, de dépannage,

• ...



### Des secteurs d'activités :

- réseaux (production, stockage, connexion des réseaux, transport, distribution, gestion de l'énergie électrique)
- infrastructures (aménagements routiers, urbains, des transports, réseaux de communications, ...)
- quartiers, les zones d'activité, les éco-quartiers connectés
- bâtiments résidentiels, tertiaires, industriels (domotique, VDI, automatismes, équipements techniques, ...)
- industrie(distribution et gestion de l'énergieliées au procédés, équipements industriels, industries connectées et cyber-sécurisées)
- systèmes énergétiques autonomes et embarqués



### Des activités :

- A1 : préparation
- A2 : réalisation
- A3 : mise en service
- A4 : maintenance
- A5: communication

### Des tâches professionnelles :

- T 1-1: prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple
- T 1-2: rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution
- T 1-3: vérifier et compléter si nécessaire la liste des matériels, équipements et outillages nécessaires aux opérations
- T 1-4: répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants
- T 2-1: organiser le poste de travail
- T 2-2: implanter, poser, installer les matériels électriques
- T 2-3: câbler, raccorder les matériels électriques
- T 2-4: gérer les activités de son équipe
- T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants
- T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable
- T 3-1 : réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation
- T 3-2 : participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation
- T 4-1: réaliser une opération de maintenance préventive
- T 4-2 : réaliser une opération de dépannage
- T 5-1: participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation
- T 5-2: échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe
- T 5-3 : conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration

### Un contexte professionnel:

- entreprises artisanales et industrielles.
- · collectivités et administrations.

### Des travaux :

- neuf, rénovation,
- · de chantier, d'installation,
- de réalisation, de mise en service, de maintenance, de conseil.

### DRES10 Référentiel Bac Pro MELEC : Description des tâches professionnelles

Activité 1 - préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance

- T 1-1 : prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple
- T 1-2 : rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution
- T 1-3 : vérifier et compléter si besoin la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations
- T 1-4 : répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants

### Activité 2 - réalisation

- T 2-1: organiser le poste de travail
- T 2-2 : implanter, poser, installer les matériels électriques
- T 2-3 : câbler, raccorder les matériels électriques
- T 2-4 : gérer les activités de son équipe
- T 2-5 : coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants
- T 2-6 : mener son activité de manière éco-responsable

### Activité 3 - mise en service

- T 3-1 : réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation
- T 3-2 : participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation

### Activité 4 - maintenance

- T 4-1 : réaliser une opération de maintenance préventive
- T 4-2 : réaliser une opération de dépannage

### Activité 5 - communication

- T 5-1 : participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation
- T 5-2 : échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe
- T 5-3 : conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration

### DRES11 Référentiel Bac Pro MELEC : Liste des compétences

- C1 : Analyser les conditions de l'opération et son contexte ;
- C2 : Organiser l'opération dans son contexte ;
- C3 : Définir une installation à l'aide de solutions préétablies ;
- C4 : Réaliser une installation de manière éco-responsable ;
- C5 : Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation ;
- C6 : Régler, paramétrer les matériels de l'installation ;
- C7: Valider le fonctionnement de l'installation;
- C8 : Diagnostiquer un dysfonctionnement ;
- C9 : Remplacer un matériel électrique ;
- C10 : Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel ;
- C11 : Compléter les documents liés aux opérations ;
- C12 : Communiquer entre professionnels sur l'opération ;
- C13: Communiquer avec le client/usager sur l'opération.

DRES12 Référentiel Bac Pro MELEC : Matrice tâches professionnelles/compétences

MATRICE COMPET	TĀCHES TENCES	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13
érations rice, de	T 1-1	2		2							2	2	2	
on des ope ise en sen	T 1-2	2									2		2	
Activité 1 - préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance	T 1-3		2								1	2	1	
Activité 1 de réalisa	T 1-4	2	2								1		1	
	T 2-1		2								1			
	T 2-2		1		2	2					1	1		
Activité 2 - réalisation	T 2-3		1		2	2					1	1		
ctivité 2 - 1	T 2-4		2								1		2	
4	T 2-5		2								1		2	
	T 2-6		2		2						1			
mise en	T 3-1		1			2	2	2	1	1	1			
Activité 3 - mise en service	T 3-2		1			2	2	2	1	1	1			
	T 4-1		1			2		2		2	1			
Activité 4 - maintenance	T 4-2		2			2	2	2	2	2	1			
nication	T 5-1										2	2	2	1
Activité 5 - communication	T 5-2										1		2	2
Activité 5	T 5-3	1									1	1	1	2
Compéten	ces	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13
Certificatio compétend	n des es	E2	E31	E2	E31	E32	E32	E32	E33	E33	E2	E2	E31	E32

Poids 1 : compétence secondaire pour réaliser la tâche Poids 2 : compétence essentielle pour réaliser la tâche

### DRES13 Référentiel Bac Pro MELEC : Définition des compétences

ération et son	Critères d'évaluation de la compétence	Les informations nécessaires sont recueilles et dechniques et dexécution sont repérées et l'efficacité énergétique sont repérées et l'efficacité énergétique sont repérées et risques professionnels sont épérées professionnels sont épérention de sante et sécurité au travail sont prévention de santée et sécurité au travail sont proposées envilonnementales sont recensées . Les nontraintes envilonnementales sont recensées . Les interactions avec les autres interactions avec les autres interactions et certifications et récessaires à l'opération sont identifiées
conditions de l'op exte	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Connaissances Containe d'energie Chaine d'information Ressources et outilis professionnels Qualitié - sécurité - environnement Communication Attitudes professionnelles APPT : faire preuve de rigueur et de précision APE : faire preuve de rigueur et de précision APE : faire preuve de rigueur et de précision APE : faire preuve de rigueur et de précision APE : faire preuve de
COMPÉTENCE C1 : Analyser les conditions de l'opération et son contexte	Conditions de réalisation	Secteurs d'activité  Batiments Industrie  3 <sup>dens</sup> secteur au choix  Eléments  d'environnement  Situation réelle ou simulée sur tout ou partie d'une installation partie d'une installation partie d'une installation specifiques du métier (logiciels de schémas, de calculs,)  Compétences internes et externes et externes (calculs,)  Compétences internes et externes et externes (busiciels de schémas, de calculs,)  Compétences internes et externes (calculs,)
COMPÉTENCI	Principales tâches mobilisant la compétence	T1-1: prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple T1-2: rechercher et expliciter les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution T1-4: répartir les tabches en fonction des habbilitations, des certifications des dequipiers et du planning des autres intervenants

COMPÉTEN	CE C4 : Réaliser u	COMPÉTENCE C4 : Réaliser une installation de manière éco- responsable	ianière éco-
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
	Secteurs d'activité	Connaissances	
T 2-2: implanter, poser,			<ul> <li>Les matériels sont</li> </ul>
installer les matériels	<ul> <li>bâtiments</li> </ul>	<ul> <li>Chaîne d'énergie</li> </ul>	poses conformement
électriques	• industrie	<ul> <li>Chaîne d'information</li> </ul>	aux prescriptions et
T 2-3 : câbler, raccorder	3 secteur au choix	<ul> <li>Grandeurs électriques mécaniques et</li> </ul>	Le façonnage est
		dimensionnelles	realise conformement
activité de manière éco-	<u>Éléments</u>	Ressources et outils     professionnele	aux prescriptions et règles de l'art
responsable	A CHANGING INC.	Origilité - éécurité -	Les câblages et les
	<ul> <li>Situation réelle sur tout</li> </ul>	environnement	raccordements sont
	ou partie d'une		réalisés conformément
	installation		aux prescriptions et régles de l'art
		Attitudes	<ul> <li>Les adaptations</li> </ul>
	Ressources	professionnelles	techniques
	disponibles		nécessaires sont
		• AP1 · faire preuve de	réalisées
	Dossiers 1, 2 et 3	riqueur et de précision	<ul> <li>Les réalisations</li> </ul>
	• Outillage,	AP2 : faire preuve	respectent les
	consommable,	d'esprit d'équipe	Contraintes liees a
	équipements	AP4: faire preuve	remodelle energetique
		d'initiative	réalisée et les fiches
			d'autocontrôles sont
			complétées
			<ul> <li>Les déchets sont triés</li> </ul>
			et évacués de manière
			sélective
			<ul> <li>Le consommable est</li> </ul>
			utilisé sans gaspillage
			<ul> <li>Les règles de santé et</li> </ul>
			de sécurité au travail
			sont respectées
			<ul> <li>Les procédures de</li> </ul>
			respect de
			renvironnement des
			applications bene sont
			appropriate

Conditions de attitudes réalisation professionnelles associées	Secteurs d'activité Connaissances  Batiments  Chaîne d'énergie  Chaîne d'énergie  Chaîne d'information  Grandeurs électriques  mécaniques et dimensionnelles	d'environnement professionnels est pertinente elle professionnels est pertinente elle environnement simulée sur fout ou partie d'une installation	Ressources Attitudes disponibles professionnelles	Outlis numériques spécifiques du métier (logiciels de schémas, de calculs)     Compétences internes danalyse critique et externes (bureau détude.
Principales tâches mobilisant la compétence	T1-1: prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération	aditis		

compétence compétence d'activité compétence d'actions de l'installation de d'environnement installation de dépannage specifiques de textre les mobilisers l'action réaliser l'action de dépannage specifiques de textre l'action de dépannage specifiques de textre l'action de dépannage specifiques d'activité de servironnement d'environnement d'environne	de l'installation	Critères d'évaluation de la compétence	Les réglages sont réalisés conformément aux prescriptions  Les réglages prennent en compte l'efficacité énergétique  Les paramétrages guidés sont réalisés conformément aux prescriptions  Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées
ales tâches ales tâches alisant la réalisation pétence pétence pétence pétence pétence Secteurs d'activité se les essais se les mise en l'installation Tinstallation Amentique et effenves als mise en l'installation Tinstallation Amentique et effenves als mise en l'installation Tinstallation Amentiques Scutification réelle sur tout ou partie d'une installation Amentiques Spécifiques du métier (interface de paramétrage,) Compétences internes et externes (bureau d'étude, fabricants/distributeurs)	étrer les matériels	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Connaissances  - Chaine d'énergie - Chaine d'information - Grandeurs electriques mécaniques et dimensionnelles professionnels - Qualifé - sécurité - environnement  Attitudes professionnelles - Attitudes professionnelles professionnelles - Attitudes
PÉTENCE ales tâches alisant la pétence liser les se da mise en l'installation ticiper à la echrique et cerhique et ce de réserves ation liser une de dépannage	C6 : Régler, param	Conditions de réalisation	Secteurs d'activité  Baliments  Industrie  Same secteur au choix  Eléments d'environnement  Ou partie d'une installation  Ressources disponibles  Outils numériques spécifiques du métier (interface de paramétrage,)  Compétences internes et externes (bureau d'étude, fabricants/distributeurs ,)
Princips mob com com com com réglages, l paramétra nécessaire service de service de Tra-2: par réceptent aux levéten aux levéten de finstalls T 4-2: réa opération o	COMPÉTENCE	Principales tâches mobilisant la compétence	T3-1: réaliser les vérifications, les réglages, les essais paramétrages, les essais nécesaires à la mise en service de l'installation T 3-2: participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation T 4-2: réaliser une opération de dépannage

téristiques de	Critères d'évaluation de la compétence	Les controles (visuels, caractéristiques) sont réalisés Les mesures (électriques,) dimensionnelles,) sont réalisées Les mesures liées à l'efficacité énergétique sont réalisées Les essais adaptés sont réalisées Les grandeurs controlles sont correctement interprétées au regard des prescriptions Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées
öler les grandeurs carac l'installation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Chaine d'énergie  Chaine d'information  Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles professionnells  Qualité - sécurité - environnement  Attitudes professionnelles professionnelles APPI : faire preuve de rigueur et de précision  APP : faire preuve de rigueur et de précision  APF : faire preuve de d'analyse critique
COMPETENCE C5 : Controler les grandeurs caracteristiques de l'installation	Conditions de réalisation	Secteurs d'activité  Bâtiments  Industrie  Salvasion réelle sur fout ou partie d'une installation  Ressources disponibles  Appareils de mesures Outils numériques spécifiques
COMPETENC	Principales tâches mobilisant la compétence	T 2-2: implanter, poser, installer les matériels électriques T 2-3: cabler, raccorder les matériels électriques T 3-1: réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les sesais necessaires à la mise en service de l'installation T 3-2: participer à la réception technique et aux levées de récenves de l'installation popération de maintenance préventive maintenance préventive opération de dépannage opération de dépannage

Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
7.4-2 : réaliser une opération de dépannage	Secteurs d'activité  Bâtiments Industrie  Situation réelle sur tout ou partie d'une installation  Ressources disponibles  Couplis numériques (imodule de dalogue homme/machine)  Compétences internes et externes (bureau d'étude. d'étude. d'étude. d'étude.	Connaissances  - Chaine d'information - Grandeurs electriques et dimensionnelles professionnelles - Ressources et outilis professionnelles - Qualité - sécurité - environnement - Diagnostic  - APA : faire preuve de rigueur et de précision d'initiative d'initiative d'initiative d'analyse critique	Les informations relatives au dysfonctionnement sont analysées  Le fonctionnement de l'installation est analysé  Le diagnostic est posé  Le diagnostic est posé pertinent et complet  Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées

Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
T 3-1 : réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en nécessaires à la mise en	Secteurs d'activité  • Bâtiments • Industrie • 3*** secteur au choix	Connalssances Chaine d'énergie Chaine d'information Grandeurs electriques et dimensionnelles	L'installation est mise en fonctionnement conformément aux prescriptions
T 3-2: participer à la récognition technique et aux levées de réserves de l'installation	d'environnement  Situation réelle sur tout ou partie d'une installation	Ressources et outils professionnels     Qualité - sécurité - environnement	Le fonctionnement est conforme aux spécifications du cahier des charges (y compris celles ilées à l'efficacité énergétique)
peration de maintenance préventive T 4-2 : réaliser une opération de dépannage	Ressources disponibles     Also disponibles     Dossiers 1, 2 et 3	Attitudes professionnelles • AP1 : faire preuve de rigueur et de précision	Les opérations nécessaires à la levée de réserves sont faites     Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées

dans le contexte	Critères d'évaluation de la compétence	- Les applications numériques (logiciels* de représentation graphique, de chiffrage,) sont exploitées avec pertinence - La recherche d'information est faite avec pertinence - Les moyers et outilis de communication numériques sont exploités avec pertinence - Les moyers et outilis de communication numériques sont exploités de communication sont exploités de manière éthique et responsable - : les logiciels sont « simples à utiliser »	
er les outils numériques professionnel	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Connaissances  - Chaine d'information - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement - Communication - APH : faire preuve de rigueur et de précision - AP4 : faire preuve d'initiative - AP5 : faire preuve d'initiative - AP5 : faire preuve d'analyse critique	
COMPÉTENCE C10 : Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel	Conditions de réalisation	Secteurs d'activité  Batiments  Industrie  Same secteur au choix  Eléments d'environnement  Situation réelle ou simulée de tout ou partie d'une installation  Ressources disponibles  Dossier 1, 2 et 3  Applications numériques numériques communication communication	
COMPÉTENCE	Principales tâches mobilisant la compétence	T1-1: prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple T1-2: rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution T5-1: participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation T5-2: échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe	

ectrique	Critères d'évaluation de la compétence	Le matériel électrique à remplacer est identifile  Le matériel électrique à remplacer est correctement déposé  Le matériel électrique de remplacement est correctement choisi  Le matériel électrique de remplacement est correctement installé  Le fonctionnement est correctement installé  Le fonctionnement est vérifié après retablissement des énergies  Les règles de santé et de sécurité au travail sont respectées
acer un matériel él	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Connaissances  Chaine d'energie  Chaine d'information  Grandeurs électriques mécaniques et dimensionnelles professionnels  Qualité - sécurité - ervironnement  Attitudes  professionnelles  Attitudes  professionnelles  Attitudes  APA : faire preuve de  A' faire preuve  A' faire preuve
COMPÉTENCE C9 : Remplacer un matériel électrique	Conditions de réalisation	Secteurs d'activité  Bâtiments  Industrie  Simale secteur au choix  Eléments  d'environnement  Ressources  disponibles  Outlis rumériques  spécifiques du mériques  spécifiques du mériques  spécifiques du mériques  compétences internes et externes (bureau d'étude, fabricants/distributeurs)
сомре́	Principales tâches mobilisant la compétence	T 4-1: réaliser une opération de dépannage opération de dépannage opération de dépannage

ls sur l'opération	Critères d'évaluation de la compétence	Les informations mécessaires à la communication (les communication (les confirmés, les aléas renconfrés, les aléas renconfrés, les aléas préparation de la hérarchie, la préparation de la réunion de chantier) sont identifiées     Les contraintes technologiques sont expliquées     Les choix technologiques sont argumentés     Les choix économiques sont expliquées     Les choix technologiques ont argumentés     Les choix deconomiques liées à la performance energétique de l'installation sont expliquées     L'état d'avancement de l'opération est justifié     Les difficultés sont remontées à la performance energétique de l'installation sont expliquées     L'état d'avancement de l'opération est justifié     Les difficultés sont remontées à la remontées à la la contraine en l'état d'avancement de l'opération est justifié     Les difficultés sont remontées à la la contraine et l'état d'avancement de l'opération est justifié	hiérarchie
entre professionne	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Connaissances  - Chaine d'énergie  - Chaine d'information  - Grandeurs electriques et dimensionnelles  - Ressources et outilis professionnelles  - APS: faire preuve de environnement  - Communication  - AP2: faire preuve de curiosité et d'écoute  - APS: faire preuve de curiosité et d'écoute	
COMPÉTENCE C12 : Communiquer entre professionnels sur l'opération	Conditions de réalisation	Secteurs d'activité  Bâtiments Industrie  Sima secteur au choix  Eléments d'environnement  Situation réelle sur tout ou partie d'une installation  Ressources disponibles  Dossier 1, 2 et 3  Outils numériques spécifiques du métier (logiciels de schémas, de calouls)  Compétences internes et externes (bureau d'étude, fournisseurs/distributeur s)	
COMPÉTENCE C	Principales tâches mobilisant la compétence	T1-1: prendre connalssance du dossier relatif aux opérations à realiser, le constituer pour une opération simple T1-2: rechercher et expliciter les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution T2-4: géner les activités de son équipe T2-5: coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants T5-1: participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation T5-2: échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe	

aux opérations	Critères d'évaluation de la compétence	Les documents à compléter sont identifiés     Les informations nécessaires sont identifiées     Les documents sont complétés ou modifiés correctement	
s documents liés	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Connaissances  - Chaine d'information  - Ressources et outils professionnels - Qualité - sécurité - environnement  - Communication  - APT : faire preuve de rigueur et de précision	
COMPÉTENCE C11 : Compléter les documents liés aux opérations	Conditions de réalisation	Secteurs d'activité  Batiments  Industrie  Situation réelle ou simalée sur tout ou partie d'une installation partie d'une installation  Ressources disponibles  Dossier 1, 2 et 3  Outlis numériques spécifiques du métier (logicieis de schémas, de calculs,)	
COMPÉTENCE	Principales tâches mobilisant la compétence	T1-1: prendre connaissance du dossier relatf aux opérations à réaliser, le constituer pour une opération simple T1-3: vérifier et compléter si besoin la liste des matériels electriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations T5-1: participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation	

COMPLETENCE	COMPÉTENCE C13 : Communiquer avec le client/usager sur l'opération	avec le client/usag	er sur l'opération
Principales tâches mobilisant la compétence	Conditions de réalisation	Principales connaissances et attitudes professionnelles associées	Critères d'évaluation de la compétence
	Secteurs d'activité	Connaissances	
T 5-2: échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et	Bâtiments     Industrie     3 <sup>6m*</sup> secteur au choix	Chaine d'énergie     Chaine d'information     Qualité - sécurité - environnement     Communication	Les besoins du client sont collectés     Les contraintes techniques d'utilisation et de performances
T 5-3: conseiller le	<u>Éléments</u> d'environnement		énergétiques de l'installation sont
client, lui proposer une prestation	Situation réelle sur tout	Attitudes professionnelles	expliquées  • Les usages et le foodiognament de
complémentaire, une modification ou une amélioration	ou partie d'une installation	AP3 : faire preuve de curiosité et d'écoute     AP4 : faire preuve	Installation sont maltrisés par le client/Tusager
	Ressources disponibles	<ul> <li>d'initiative</li> <li>APE : faire preuve</li> </ul>	<ul> <li>Les choix technologiques et</li> </ul>
	Dossier 1 (technique)     Dossier 3 (santé et sécurité au travail ; erwironnement)     Outils numériques spécifiques du métier (logiciels de schémas, de calculs,)     Compétences internes et externes (bureau d'étude, fournisseurs/distributeur s)	d'analyse critique	economiques sont expliqués sont expliqués . L'état d'avancement de l'opération et ses contraintes sont expliquées complémentaires sont expliquées . La satisfaction client est collectée

### DRES14 Référentiel Bac Pro MELEC : Unités constitutives du diplôme

### ANNEXE IIa

### UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

### UNITÉS U2, U31, U32, U33 : UNITÉS PROFESSIONNELLES

La définition du contenu des unités professionnelles U2, U31, U32 et U33 du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois :

- d'établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation;
- de permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

	Préparation d'une opération	Réalisation d'une installation	Livraison d'une installation	Dépannage d'une installation
Compétences	U2	U31	U32	U33
C1 : Analyser les conditions de l'opération et son contexte	Х			
C2 : Organiser l'opération dans son contexte		Х		
C3 : Définir une installation à l'aide de solutions préétablies	Х			
C4 : Réaliser une installation de manière éco-responsable		Х		
C5 : Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation	1		Х	
C6 : Régler, paramétrer les matériels de l'installation			Х	
C7 : Valider le fonctionnement de l'installation			Х	
C8 : Diagnostiquer un dysfonctionnement				X
C9 : Remplacer un matériel électrique				Х
C10 : Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel	Х			
C11 : Compléter les documents liés aux opérations	х			
C12 : Communiquer entre professionnels sur l'opération		Х		
C13 : Communiquer avec le client/usager sur l'opération	1		Х	

### DRES15 Convention relative à la formation en milieu professionnel des élèves de lycée professionnel

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 4153-8 et 9, R.4153-38 à R.4153-4	D.4153-15 a D. 4153-37,	Vule code de l'éducation, notamment ses articles. L 124-1 à 20 et D. 124-1 à D. 124-9
	TYPE RELATIVE À LA FORMATI	- 11

notamment ses articles L. 4153-8 et 9, R.4153-38 à R.4153-45, D.4153-2 à D. 4153-4 et

Intitulé du diplôme préparé et de la spécialité

Entre l'entreprise (ou l'organisme d'accueil) ci-dessous désigné(e) :

Nom de l'entreprise (ou de l'organisme d'accueil)

Domaine d'activités de l'entreprise

Fonction d'immatriculation de l'entreprise Représenté(e) par (nom) Mél. :

Nº télécopieur

de téléphone

--- la déclaration de dérogation aux travaux Fonction : N" de téléphone □ atteste avoir adressé à l'inspecteur du travail 1e --- / --- / --- la de interdits aux mineurs prévue à l'article R.4163-41 du code du travail. Nom du tuteur

.'établissement d'enseignement professionnel :

Nom de l'établissement

qualité de chef d'établissement Nº télécopieur Représenté par (nom) Mél. : N" de téléphone

N° de téléphone Nom de l'enseignant-référent Mél :

- eleve

Adresse personnelle Date de naissance Prénom :

N" de téléphone Classe :

Wel

Pour une durée :

Conformment al Tablato D. 1246 du code de Velucation: «Chaque période au recita égale à sept heures de présente, consécutives ou ron, est considérés comme aquisalisme à un jour et chaque période au moins égale à virgit deux jours de présente, consécutit ou non est considérée comme équisalente à un mois 30 Du Soit en nombre de jours\*

Vu le code de reducation, rocernment are entrere.

Vu la délibération du conseil d'administration du lycée en date du approuvant la convertion-type et autorisant le chef d'établissement à conclure au nom de l'établissement toute convention rélative aux périodes de formation en milieu prôfessionnel conforme à la convention-type, Les périodes de formation en milieu professionnel correspondent à des périodes temporaires de mise en situatior La présente convertion a pour objet la mise en œuvre, au bénéfice de l'étève de l'établissement désigné, périodes de formation en milleu professionnel réalisées dans le cadre de l'enseignement professionnel.

en milleu professionnel au cours desquelles l'élève acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplâme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique définit par son

établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueit (article L.124-1 du code de l'éducation) En aucun cas, sa participation à ces activités ne doit porter préjudice à la situation de l'emploi dans l'entreprise

Article 2 - Finalité de la formation en milieu professionne

Il a été convenu ce qui suit Article 1 - Objet de la con Article 3 - Dispositions

L'annere pédagogique définit les objectifs et les modalités pédagogiques de la période de formation en milieu professionnel. L'annexe financière définit les modalités de prise en charge des trais afférents à la période, ainsi La convention comprend des dispositions générales et des dispositions particulières constituées par les annexes pédagogique et financière.

représentant de l'entreprise l'enseignant-référen La convention accompagnée de ses annexes est signée par le chef d'établissement, le représe ou l'organisme d'accueil de l'élève, le stagiaire ou, s'il est mineur, par son représentant légal, l et le tuteur de stage. La convention est ensuite adressée à la famille pour information dne les modalités d'assurance

formation en milleu professionnel, sous statut scolaire. Il reste sous L'élève demeure, durant la période de forma responsabilité du chef d'établissement scolaire.

L'élève n'est pas pris en compte dans le calcul de l'effectif de l'entreprise. Il ne peut participer aux éventuelles en matière de sécurité, notamment règles générales en vigueur dans l'entreprise, élections professionnelles L'élève est soumis aux

L'élève est soumis au secret professionnel. Il est tenu d'observer une entière discrétion sur l'ensemble des renseignements qu'il pourra recueillir à l'occasion de ses fonctions ou du fait de sa présence dans l'entreprise. En outre, l'élève s'engage à ne faire figurer dans son rapport de stage aucun renseignement confidérable concernant d'horaires et de discipline, sous réserve des dispositions des arboles 5 et 8 de la présente convention.
L'élève est soumis au secret professionnel. Il est tenu d'observer une entière discrétion sur l'ensemble c renseignements qu'il pourra requeillir à l'occasion de ses fonctions ou du fait de sa présence dans l'entreprise.

Lorsque la durée de la période de formation en milieu professionnel au sein d'un même organisme d'accueil est supérieure à deux mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire, à deux mois consécutifs (soit plus de quarante-quatre jours) ou non, la ou les périodes de formation en milieu professionnel font l'objet d'une gratification versée mensuellement. Son montant correspond à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale prévu à l'article L'élève ne peut prétendre à aucune rémunération de l'entreprise. Toudefois, il peut lui être alloué une gratification 242-2-1 du code de la sécurité sociale

Cette gratification n'a pas le caractère d'un salaire au sens de l'article L. 3221-3 du code du travail.

Lorsque le montant de la gratification dépasse le piafond indiqué ci-dessus, les obligations de l'employeur incombent à l'entreprise d'accueil du staglaire, conformément aux dispositions du II-A de l'article R. 412-4 du code

En ce qui concerne la durée du travail, tous les élèves sont soumis à la durée hebdomadaire légale ou conventionnelle si celle-ci est inférieure à la durée légale.

Article 6 - Durée du travail

Dans l'hypothèse où l'élève majeur est soumis à une durée hebdomadaire modulée, la moyenne des durées de travail hebdomadaires effectuées pendant la période en milleu professionnel ne pourra excéder les limites Article 7 - Durée et horaires de travail des élèves majeurs indiquées ci-dessus.

En ce qui concerne le travail de nuit, seut l'élève majeur nommément désigné par le chef d'établissement scolaire peut être incorporé à une équpe de nuit.

Le repos hebdomadaire de l'élève mineur doit être d'une durée minimale de deux jours consécutifs. La période La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine.

Pour chaque période de vingt-quatre heures, la période minimale de repos quotidien est fixée à quatorze heures consécutives pour l'élève mineur de moins de seize ans et à douze heures consécutives pour l'élève mineur de minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche seize à dix-huit ans.

Au-delà de quatre heures et demie de travail quotidien, l'élève mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins trente

Le travail de nuit est interdit

à l'élève mineur de seize à dix-hult ans entre vingt-deux heures le soir et six heures le matin

à l'élève de moins de seize ans entre vingt heures et six heures Ces dispositions ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation

Conformément à l'article L.124-13 du code de l'éducation, le stagiaire a accès au restaurant d'entreprise ou aux titres-restaurant prévus à l'article L. 3262-1 du code du travail, dans les mêmes conditions que les salanés de l'organisme d'accueil Il bénéficie également de la prise en charge des frais de transport prévue à l'article L. 3261-2

En application des articles R.4153-38 à R.4153-45, D.4153-2 à D. 4153-4 et D.4153-15 à D.4153-37 du code du travail, l'elève mineur de quirze ans au moins, peut être affecté aux travaux réglementés après que l'entreprise ait adressé à l'inspecteur du travail une déclaration de dérogation aux travaux interdits aux mineurs.

La déclaration de dérogation doit préciser le secteur d'activité de l'entreprise, les formations professionnelles pour lesquelles elle est établle, les différents lieux de formation, la liste des travaux susceptibles de dérogation et les équipements de travail liés à ces travaux ainsi que la qualité et la fonction de la (ou des) personne(s) compétente(s) pour encadrer le jeune pendant l'exécution des travaux précités, Elle est signée par le chef d'entreprise et adressée à l'inspecteur du travail.

delive ne doit utiliser ces machines, produits ou effectuer ces travaux en entreprise qu'avec l'autorisation et sous contrôle permanent du tuteur

### Article 11 - Sécurité élec

L'élève ayant à intervenir, au cours de sa période de formation en milleu professionnel, sur - ou à proximité - des installations et des équipements électriques, doit y être habitile par le chef de l'entreprise d'accuelle en fondion de la reture des travaux à effectuer. Cette habitilation ne peur être accordée qu'à lissue d'une formation à la prévention des risques électriques suivre par l'étève en établissement sociaire, préalablement à sa période de formation en milieu professionnel.

L'habilitation est défivrée au vu d'un carnet individuel de formation établi par l'établissement scolaire qui certifie que pour les niveaux d'habilitation mentionnés, la formation correspondante a été suivie avec succès par l'élève.

## Article 12 - Couverture des accidents du travail

En application de l'article L. 412-8 du code de la sécurité sociale, l'élève bénéficie de la législation sur les accidents du travail

Conformément à l'article R. 412-4 du code de la sécurité sociale, forsque l'élève est victime d'un accident survenant soit au cours du travail, soit au cours du trajet, l'obligation de déclaration d'accident incombe à l'entreprise d'accusil. Celève à adressera à la CPAM compétente, une lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 48 heures suivant l'accident, Pour le calcul de ce détai de 48 heures, les dimanches et jours l'étrés ne sort pas comptés. L'entreprise fait parvenir, sans délai, une copie de la déclaration au chef d'établissement

### Article 13 - Autorisation

En cas de grossesse, de paternité ou d'adoption, le staglaire bénéficie de congés et d'autorisations d'absence d'une durée équivalente à celles prévues pour les salariés aux articles L. 1225-16 à L. 1225-28, L. 1225-35, L. 1225-37 et L. 1225-48 du code du travail.

Pour les périodes de formation en milieu professionnel dont la durée est supérieure à deux mois et dans la limite de six mois, la convertion de stage doit prévoir la possibilité de congés et d'autorisations d'absence au bénéfice du stagiaire au cours de la période de formation en milieu professionnel

Le chef de l'entreprise d'acqueil prend les dispositions nécessaires pour garantir sa responsabilité civile chaque fois qu'elle peut être engagée.

qu'il pourrait causer pendant la durée de sa période de formation en milieu professionnel dans l'entreprise ou à Le chef d'établissement contracte une assurance couvrant la responsabilité civile de l'élève pour les dommages occasion de la préparation de celle-ci.

i lesquelles. Tenseignant-référent de l'établissement et le tuteur dans l'entreprise (ou assurent l'encadrement et le suivi du staglaire figurent dans l'annexe pédagogique, jointe à la conditions dans Les conditions dans l'organisme) d'accueil présente convention

Article 16 - Suspension et résiliation de la convention de stage.
Le chef détablissement et le représentant de l'entreprise d'acqueil se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient être rencontrées à l'occasion de la période de formation en milieu professionnel. Le cas échéant, ils prendront, d'un commun accord et en liaison avec l'équipe pédagogique, les dispositions propres à résoudre les problèmes d'absentéisme ou de manquement à la discipline. Au besoin, ils étudieront ensemble les modalités de suspension ou de résiliation de la période de formation en milieu professionnel

## ion en milieu professionnel en cas d'intern Article 17 - Validation de la période de form

stipulations pédagogiques de la convention ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil, l'établissement propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation. En cas d'accord des parties à la convention, un report de la fin de la période de formation en milleu professionnel ou du Lorsque le stagiaire internompt sa période de formation en milieu professionnel pour un motif lié à la maladle, à un socident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption ou, en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stage, en tout ou partie, est également possible

### Article 18 - Attestation de

A l'issue de la période de formation en milleu professionnel, le responsable de l'entreprise (ou de l'organisme d'accueit) délère une attestation conforme à l'attestation type figurant en annexe de la présente convention.

### Signatures et cachets :

se L'élève ou son représentant légal	Nom prénom : Le :		
Le représentant de l'entreprise (ou organisme d'accueil)	Nom prénom : Le :	Le tuteur	Nom prénom : Le :
Le chef d'établissement	Nom prenom : Le :	L'enseignant-référent	Nom prénom :

Modèle CMEN-D	00.42 04-0																					
																			Т			
	de famille :	ΙI			l	l			l							l			ı	ı		
(Sulvi, Sil y a	ieu, uu nom u usage)	=			_	_			_	_						_	_		$\vdash$	_		
	Prénom(s) :	ΙI				l				l									1	l		
		Ш																	Щ			
三独国	Numéro					П	Ī										1 /		Т	1 /		
	Inscription :	ΙI				l				l		N	é(e)	le :			/					
	•	numéro	o est c	elui au	i fiaure	sur la d	convoca	ation ou	la feuil	le d'ém	argeme		-(-)				1 /		_	<b>」</b> /		
(Remplir cette partie a	•											,										
	/ Examen :							S	ectio	n/Sp	oécia	lité/S	Série	:							 	 
	Epreuve:							N	<i>l</i> latiè	re:						Se	ssio	n : .			 	 
	Remplir soigne	ucomo	ont ci	ır CU	AOUE	fouille	offici	alle la	7000	d'iden	tificatio	n en l	140 111	SCIII	ES							
	Ne pas signer		,					,								e.						
CONSIGNES	Numéroter cha	,			,	, , ,		_		,		,		,			s l'ord	lre.				
	<ul> <li>Rédiger avec u</li> </ul>	ın stylo	à en	cre fo	ncée (	bleue	ou no	ire) et	ne pas	s utilis	er de s	tvlo pl	ume à	encr	e clair	e.						
CONSIGNES																	s l'ord	lre.				

EFE GET 2

### DR1 à DR3

Tous les documents réponses sont à rendre, même non complétés.

### NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

### Document réponse DR1

### **Planification des PFMP** Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 1 2 3 4 TOUSSAINT Seconde Bac Pro MELEC Première PFMP PFMP G1 Terminale G2 PFMP 1ère année Epreuve d'organisation de chantier 2ème année Stage technicien apprentissage 1ère année BTS ET Epreuve d'organisation 2ème année de chantier Juillet Août Février Mars Avril Mai Juin 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 Seconde PFMP **Bac Pro MELEC** PFMP Première G1 Terminale Stage 1ère année 2ème année ouvrier BTS ET 1ère année 2ème année BTS ET

### Composition des groupes

Élève	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Nbre
Gr 1	Х											х									
Gr 2		х	х								х		х								

Périodes de vacances scolaires ou d'alternance en entreprise

Groupe de soutien : G...

Groupe d'accompagnement : G...

### Document réponse DR2

### Fiche contrat

Contexte professionnel
Description du contexte / Mise en situation professionnelle
Problématique professionnelle
Secteurs d'activité
Ressources / Matériels et/ou Logiciels
Cahier des charges du chantier / plans électriques / notices d'installation des constituants Matériels de chantier (PIRL, perceuse,)
Liens associés au scénario
Espace de formation
Secteur BTS électrotechnique
Activités / Tâches professionnelles
Activites / faciles professionnelles
Compétences évaluées

### Document réponse DR3

### Annexe Pédagogique

Nom, Prénom de l'élève : **Sarah** Diplôme préparé : **Bac Pro MELEC** 

Classe: Terminale

Nom du (ou des) enseignant(s)-référent(s) chargé(s) de suivre le déroulement de la

formation en entreprise : Professeur A

Nom du tuteur : M. HENRY

Dates de la période de formation en milieu professionnel : Du **7 janvier 2019** au semaine **1**<sup>er</sup> **février 2019** 

1. Horaires journaliers de l'élève

	Matin	Après - midi
Lundi	8h – 12h	14h – 17h
Mardi	8h – 12h	14h – 17h
Mercredi	8h – 12h	14h – 17h
Jeudi	8h – 12h	14h – 17h
Vendredi	8h – 12h	14h – 17h
Samedi		

Soit une durée totale hebdomadaire : 35 heures

2. Modalités de concertation entre le(s) enseignant(s)-référent(s) et le tuteur pour contrôler le déroulement de la période :

Suivi des activités et échanges sur l'ENT ou par téléphone.

Visite lors de la dernière semaine de la PFMP.

3. Objectifs assignés et compétences à acquérir ou à développer au cours de la période de formation en milieu professionnel :

Tâches:
Compétences :

4. Activités prévues en milieu professionnel :

. . . . . . . . . . . . .

5. Travaux effectués, équipements ou produits utilisés soumis à la procédure de dérogation pour les travaux interdits aux mineurs (cf. article 10 de la présente convention) :

Travaux d'ordre électrique soumis à l'habilitation électrique nécessaire : B1V. Port des équipements de protection individuelle obligatoire.

6. Modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel, en référence au règlement d'examen du diplôme préparé :

Positionnement des compétences via le bilan "entreprise".